

# Airbus a bénéficié de subventions illégales de Bruxelles

Les relations entre Bruxelles et Washington ne sont pas au beau fixe, et l'OMC ne fait rien pour apaiser les tensions. Dans une décision finale rendue ce mardi 15 mai, le gendarme du commerce juge qu'Airbus a bien bénéficié d'aides illégales.

Cette affaire empoisonne les deux constructeurs d'avions depuis 2004. L'OMC confirme en appel une décision datant de septembre 2016 : Bruxelles a bel et bien versé des subventions illégales à Airbus pour les programmes A350 et A380. Désormais, la balle est dans le camp de Washington, qui n'a pas tardé à promettre des sanctions : des produits européens pourraient en pâtir. Les États-Unis évoquent des sanctions à hauteur de plusieurs milliards de dollars par an, mais l'OMC devra au préalable valider les sommes en question.

## Douche froide

Pour Airbus et l'Union européenne, c'est la douche froide. À Bruxelles, on promet de prendre les mesures nécessaires pour se mettre en conformité avec la décision de l'Organisation mondiale du commerce. L'avionneur européen cherche de son côté à minimiser l'impact de ce jugement : les ajustements concernant les deux avions mis en cause sont « mineurs ». Surtout, l'entreprise attend maintenant de connaître l'avis de l'OMC sur des aides d'État indirectes versées par Washington qui ont soutenu l'activité de Boeing, par le biais de commandes « colossales » de l'US Air Force.

## Aides à Boeing

Si la décision était favorable à Airbus, alors le constructeur européen estime qu'il sera temps de négocier un accord entre les parties, « la seule véritable solution au différend qui oppose les deux entreprises depuis 15 ans ». Même conclusion à Bruxelles, où Cecilia Malmström, la commissaire européenne au commerce, a indiqué qu'elle attendait maintenant « la décision à venir de l'organe d'appel concernant la mise en conformité des États-Unis avec les conclusions de l'OMC relatives aux aides d'État massives et persistantes octroyées à Boeing ».